

Rapport P-321 A de la commission des pétitions chargée  
d'examiner la pétition P-321 du 29 avril 2014  
intitulée: «Pour le maintien de la boîte à lettres  
située au 99, boulevard Carl-Vogt».

*CONCLUSIONS*

(acceptées par le Conseil municipal  
lors de la séance du 20 janvier 2016)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-321  
au Conseil administratif.